

COMPTE-RENDU
Réunion publique Caudéran, Expérimentation Barthou / Leclerc et Circulation
« Quartier Taudin – Malvezin »

Mercredi 03 avril 2024, Théâtre de la Pergola

Etaient présents :

- 170 habitantes et habitants
- Medhi Hazgui, sociologue et animateur de la réunion
- Pascale Bousquet-Pitt, maire-adjointe du quartier Bordeaux Caudéran
- Tiphaine Ardouin, adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Didier Jeanjean, adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Patrick Papadato, conseiller municipal auprès de Didier Jeanjean pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Les services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole

Début de la réunion : 19h10

Medhi Hazgui, animateur de la réunion, explique les temps prévus de la réunion (présentation puis temps d'échanges) et les règles à respecter.

INTRODUCTION DE PASCALE BOUSQUET-PITT, MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER BORDEAUX CAUDERAN ET DIDIER JEANJEAN, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA NATURE EN VILLE ET DES QUARTIERS APAISES :

Pascale Bousquet-Pitt et Didier Jeanjean rappellent l'objectif de la réunion :

- Partage des constats afin d'avoir une idée sur la marche à suivre,
- Partage des actions menées ensemble depuis six mois.

Les élus remercient l'assemblée présente, gage de démocratie.

Pascale Bousquet-Pitt remercie également les équipes ayant travaillé sur ce projet et l'organisation de cette réunion.

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION, PAR MONSIEUR SEBASTIEN DABADIE, DIRECTEUR ADJOINT EN CHARGE DES DEPLACEMENTS - BORDEAUX METROPOLE

Une habitante interpelle les élus au sujet de la pétition portée par l'association des commerçants.

Didier Jeanjean répond que les élus auraient aimé qu'elle soit intégrée à ce diagnostic mais que les porteurs de la pétition ne l'ont pas permis en refusant de la transmettre. C'est un élément important de ce diagnostic qui doit être noté et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

1^{ER} TEMPS D'ECHANGES

1 – « La rue Frantz Malvezin subit des dommages collatéraux du fait de la vitesse excessive des voitures. Est-il possible de prévoir des ralentisseurs ? De plus, lorsqu'un sens interdit a été installé en début de rue, ça nous a changé la vie. Mais je suis opposée à celui aménagé dans le sens actuel ».

2- « Beaucoup d'automobilistes adorent le vélo mais je ne me retrouve pas dans ce retour d'expérience. Est-il possible d'interviewer les automobilistes pour recueillir leurs retours d'expérience et propositions ?

J'ai signé la pétition de M. Bibes et je suis surpris aujourd'hui d'apprendre qu'il n'a pas été possible d'y accéder. Pourquoi il n'a pas été possible pour vous d'utiliser les données qui ont été transmises à la mairie ? ».

3- « Je circule à vélo et je regrette qu'il n'y ait rien dans cette présentation sur la signalisation, la sécurité : où sont les résultats d'accidentologie ? Pas de rapport là-dessus.

L'allée Ganda n'est pas sécurisée, notamment du fait du manque de signalisation. De plus, le plot installé pour la déviation vers le centre de Caudéran n'est pas suffisant car les voitures roulent très vite. »

4 – « Le carrefour de la rue Jules Betbeder est très dangereux. Personne ne l'a signalé, sauf dans la pétition. »

Didier Jeanjean rappelle l'historique des échanges avec l'association porteuse de la pétition :

- Échanges dès le mois de novembre bien avant l'évocation des 4600 signatures : la municipalité a fait des propositions de vive voix, à l'écoute de ce que Monsieur Bibes, président de l'association, nous présentait. Par la suite, Monsieur Bibes a indiqué devoir revenir vers ses adhérents avant de recontacter la municipalité ;
- Après un long délai, la Mairie a reçu un courrier de l'association, réitérant des demandes d'actions de la part de la Mairie. La municipalité y répond par écrit en rappelant les termes de l'échange précédent et en précisant les modalités de travail conjoint ; pas de retour de l'association.
- Le sujet est abordé en Conseil Municipal, sur saisine de la minorité politique : la majorité y répond. Pas de retour de l'association.
- Le 27 mars dernier l'association adresse à Didier Jeanjean un courrier dans lequel elle propose d'organiser une réunion. Didier Jeanjean y répond favorablement: s'il y a des nouveautés, elles seront évaluées, mais nos propositions sont toujours valables. Nous attendons le retour de l'association.
- La mairie n'a pas reçu l'objet de la pétition. Ce qui est connu depuis le 1^{er} février, c'est le texte sur lequel les signatures ont été sollicitées.

Ensuite, un constat d'huissier, reconnaissant qu'il y avait un peu plus de 4 600 signatures (pas de vérification quant aux éventuels doublons) a été reçu. La pétition ne peut pas être exploitée car nous ne savons pas si les signataires sont des commerçants, des cyclistes, des automobilistes, etc. Rien n'est indiqué non plus quant à leurs lieux de résidence, aux difficultés ciblées selon les secteurs, etc.

Nous avons proposé à M. Bibes d'utiliser le dispositif d'*Interpellation citoyenne* pour lui permettre de faire une pétition qui pourrait ensuite être examinée en Conseil Municipal. L'association ne s'en est pas saisie.

Pascale Bousquet-Pitt indique qu'aucun accident n'a été signalé à la Police Municipale ni à la Police Nationale depuis la mise en place des sens uniques sur les 2 avenues. La seule

chose qui est signalée par la Police est la dangerosité des automobilistes qui prennent l'avenue Barthou à contre sens souvent volontairement.

Didier Jeanjean rappelle qu'un aménagement d'une telle envergure entraîne des modifications qu'il faut prendre en compte. Il faudra qu'on ait une analyse très précise sur les questions très techniques concernant les rues citées.

L'intérêt de fonctionner par mesure corrective est d'avoir des retours terrain. Les riverains qui sont intervenus sont invités à venir le voir à la fin de la séance pour analyser précisément les carrefours et rues problématiques.

2^{EME} TEMPS D'ECHANGES :

1 – M Bibes, président de l'ACAPLC, pose une question en trois points :

- *« La pétition en question est un instant démocratique. Vous voulez les noms, les adresses ? Évidemment, les signataires sont en Nouvelle-Aquitaine. Je ne comprends pas cette volonté de ne pas prendre en compte cette pétition. D'accord, elle ne rentre pas dans le cadre, mais elle représente ce quartier. Votre proposition, les projets portés par la mairie de quartier tuent le lien social pour les jeunes et moins jeunes. »*
- *Qui prend les décisions ? Monsieur le Maire ou Monsieur le premier vice-président de Bordeaux Métropole ?*
- *Monsieur Jeanjean, vous dites qu'une association historique de commerçant soutient votre projet : quelle est-elle ? De plus, commençons par nous connaître et ensuite nous pourrions prendre des décisions ».*

2 – *« Je suis propriétaire d'une boutique sur Caudéran depuis 40 ans. Je suis pour l'écologie mais vous avez oublié de parler du commerce. Un sens unique nous pénalise. Le lien social se fait surtout le matin et le soir. Or il n'y plus ces passages des personnes décontractées, ni le matin ni le soir. Souvenez-vous des barrières (Judaïque, Saint Médard), quand elles étaient à double sens, comme elles étaient dynamiques. La pétition a été l'expression de personnes dont on n'entendait pas l'avis. »*

Il y a également le problème du non-respect des règles par des cyclistes au comportement dangereux. »

3 – *« J'habite rue Malvezin. J'aimerais savoir quelle a été la méthodologie du diagnostic présenté. En six mois, on a fait une étude d'impact sur les bus. Je me permettrais d'attendre un petit peu pour faire un sondage plus large. J'aimerais avoir une confirmation chiffrée de ce phénomène de shunt rue Malvezin. Il faudrait refaire une expérimentation une fois que les voies seront dégagées. »*

L'autre point qui touche les habitants c'est l'accessibilité à leurs logements. Je ne sais pas comment on fera pour rentrer chez nous. »

4 – *« J'habite rue du Général Leclerc. Il n'y a plus de feux entre les Boulevards et Vélodrome : les voitures vont très vite, j'ai failli me faire écraser trois fois. Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas de feux aux passages pour piétons, alors qu'il s'agit d'un point important qu'empruntent des milliers d'élèves sur Grand Lebrun. »*

5 – *« J'habite rue Taudin et je suis ravie de l'inversion du sens de circulation. Mais il y a un problème avec le carrefour Vélodrome/Taudin : la fourche est dangereuse, il faudrait mettre la rue du Vélodrome dans l'autre sens. »*

6 – « *J'habite rue Godard : cette rue devient une autoroute, les chats qui se promenaient tranquillement maintenant volent en l'air. Je demande qu'un panneau soit installé pour que les automobilistes roulent doucement.* »

Didier Jeanjean revient sur la question de la pétition, nous ne mettons pas votre parole en doute. Nous souhaitons passer à l'action et c'est ce que je vous propose depuis novembre 2023. Pour vous et les commerçants, nous referons une réunion.

Ensuite, vous parlez de vie, de lien social. Évidemment c'est fondamental. Cependant quand on est en responsabilité politique, on ne peut pas prendre de décisions uniquement sur des ressentis et sur des échanges comme aujourd'hui. Cela nécessite d'engager un travail, nous vous attendons pour travailler avec vous et l'ensemble des personnes impliquées.

L'arbitrage final est pris par le Maire.

Pour ce qui est de l'association historique des commerçants, elle soutient le fait de participer à la concertation en ligne. Elle se limite à dire qu'il y a une concertation qui existe et qui aurait permis d'avoir des résultats représentatifs.

La difficulté qu'on constate, ce n'est pas de prendre conscience des enjeux climatiques. Tout le monde en a conscience. Ce qui est compliqué c'est de passer à l'action parce qu'on change nos habitudes. Il faut donc que nous vous accompagnions, parfois à la marge, parfois de façon plus importante. Ne nous opposons pas les uns aux autres sur le terrain, ces enjeux dépassent les considérations politiques.

Alain Juppé a enlevé non pas un mais deux sens de circulation sur le Pont de Pierre. Il y a aujourd'hui 5 000 passages supplémentaires (nombre de personnes traversant le pont) qu'à l'époque où il y avait des voitures dans les deux sens. Voilà un exemple concret et chiffré.

Je vous rappelle qu'à Caudéran, il ne s'agit pas d'enlever la voiture mais simplement d'enlever un sens de circulation pour permettre un partage plus équitable de l'espace public. Nous sommes persuadés qu'il n'y a pas de raison qu'ici les passages ne soient pas plus importants. L'ADEME (NDLR : Agence Nationale de la Transition Écologique sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) explique que des aménagements confortables et sécurisés pour les piétons et les cyclistes tendent à favoriser les commerces de proximité. J'ai proposé de travailler avec l'ADEME pour avoir une étude à Caudéran et réfléchir à ces sujets.

Pour la rue du Général Leclerc, l'idée d'un passage piéton est tout à fait pertinente et est à analyser.

Pour ce qui est de la rue Godard, il s'agit d'un itinéraire bis impacté et, encore une fois, ce qui est pointé ici est la dangerosité de la voiture.

Concernant la rue Taudin, l'aménagement du carrefour est effectivement prévu, afin d'améliorer la sécurité.

Ces espaces doivent être organisés pour conserver l'usage de la voiture mais nous devons aménager les espaces pour ralentir la voiture, réorganiser les carrefours et nous sommes parfois obligés de la contraindre. Pour le bien commun, c'est-à-dire pour notre sécurité à tous, nous sommes obligés d'accepter parfois de faire quelques mètres en plus pour rejoindre notre habitation sans quoi nous ne changerons jamais rien et le problème de sécurité routière ne serait jamais réglé.

3^{EME} TEMPS D'ECHANGES

1- « Je n'ai pas les moyens d'avoir une voiture alors je me déplace à vélo, en bus ou à pied. Pour moi, c'est positif : les voies sont partagées en deux ; on partage l'espace avec d'autres modes de déplacement et l'on ne bloque pas la voiture. Qui plus est, les cyclistes représentent plus d'automobilistes. J'ai du mal à comprendre toute la haine et les commentaires depuis le début de la séance.

Je vous dis merci, pour les écoles, pour ceux qui traversent Caudéran en bus et qui ne sont pas dans la salle aujourd'hui, car il n'y a que des résidents de Caudéran. La sécurité n'a pas de prix, j'estime que c'est acceptable de faire 50 m de plus pour rejoindre son habitation. »

2 – « J'habite Caudéran et je trouve que vous avez mis ce quartier sous cloche. Toute la circulation va se déplacer sur des petites rues qui sont très accidentogènes. Je pense que la manière de faire priorise surtout le bus et pas mal de personnes se sont fait rouler dans la farine dans la manière d'amener le projet. J'aimerais connaître les alternatives : pourrait-on ramener la circulation à 30 km/h sur l'avenue du général Leclerc ? »

3 – « J'habite rue Taudin, dans une résidence de 60 voitures. Pourquoi faut-il 1 mois et demi pour remettre les panneaux dans le bon sens ? De plus, on a perdu sept places de parking depuis le changement de sens. »

4 – « Depuis le début des travaux, les vélos, trottinettes et scooter roulent sur les trottoirs. De plus, vous nous parlez d'itinéraire bis, mais on est en crise, ce ne sont pas des mètres, mais des kilomètres qu'on nous oblige à faire. Vous contactez les gens après le projet, c'est avant qu'il faut le faire. Et quand on contacte Bordeaux Métropole, on est mal reçu et ils ne nous écoutent pas. »

5 – « Je suis Géraldine Amouroux, conseillère municipale groupe Bordeaux ensemble, j'habite Caudéran mais intervins en tant qu'élue. Je vous remercie pour cette présentation. Je trouve néanmoins dommage qu'on ait mêlé plusieurs sujets.

Ma dernière question auprès de la majorité municipale date du 25 mars et n'a pas eu de réponse. Quand les habitants, les riverains, les commerçants se mobilisent c'est qu'ils ont des choses à dire. Je n'ai pas compris ce qu'il en était des sens uniques sauf peut-être que l'on continue cette expérimentation jusqu'en septembre. J'espère que la parole des automobilistes sera prise en compte.

Je fais un aparté sur la rue Taudin : je suis ravie qu'on revienne à une solution plus vivable et j'en remercie Madame la Maire-adjointe. Je renouvelle ma proposition de création d'un mini giratoire à l'angle vélodrome/Taudin.

J'avais également une proposition alternative concernant les vélos avenue Louis Barthou : on aimerait des réponses. »

6 – « Je suis Béatrice Sabouret, conseillère municipale groupe Bordeaux ensemble. Cela fait plusieurs mois que nous échangeons, dans une démarche constructive. Merci aux riverains d'être là, de s'exprimer, car c'est très courageux. Comment ce qui a été dit et exprimé aujourd'hui va-t-il être pris en compte ? Il faudrait pouvoir qualifier ce qui va être fait, donner des objectifs précis, un calendrier. »

7 – « Je suis commerçant sur Caudéran depuis 5 ans. Je suis étonné que la présentation ne prenne en compte que le vecteur de la circulation. On ne prend pas en compte les autres vecteurs que sont l'économie, l'action sociale. On est 45 000 et on a seulement 650 réponses et 120 cyclistes qui ont participé à l'étude : ce n'est pas représentatif. La présentation sera-t-elle partagée dans le compte-rendu ? Ça aurait été bien de l'avoir avant la réunion.

Y aura-t-il vraiment une expérimentation ou la décision est-elle prise ce soir. ? »

Pascale Bousquet-Pitt indique que pour ce qui est de la rue Taudin, nous avons eu beaucoup de plaintes de riverains à propos de la dangerosité du carrefour. Nous avons pris le temps de tout étudier pour répondre à ces problématiques.

Madame Amouroux, nous avons échangé ensemble à ce sujet.

Les petits giratoires ne servent à rien en termes de sécurité et gênent la giration des bus. La Direction de la Mobilité de Bordeaux Métropole nous a proposé un autre aménagement et nous allons le tester. L'idée est de fortement améliorer la visibilité et sécuriser le carrefour.

Didier Jeanjean précise qu'effectivement, on compte environ 20 000 personnes en voitures par jour à Caudéran. Je m'adresse à la personne qui était présente à la réunion de novembre avec l'association pourquoi ne pas avoir travaillé avec nous, alors que nous vous l'avions proposé, pour rendre ces chiffres plus pertinents et plus transparents ?

Nous vous avons proposé de coconstruire un questionnaire qui fasse le lien entre les mobilités et l'activité commerciale.

Je suis à votre disposition pour travailler ensemble.

Cela fait le lien avec les élus qui se sont exprimés ce soir : c'est vrai, nous avons de vrais échanges constructifs, une vraie relation de travail. Nous avons signé le courrier de réponse ce soir que vous allez rapidement recevoir.

Je vais faire référence une deuxième fois à Alain Juppé. S'il ne s'était pas posé de question quant aux grands axes, nous n'aurions pas les quais aujourd'hui. Tourner la ville vers le fleuve c'est ce qui fait le succès de Bordeaux aujourd'hui.

Autre exemple : avenue Thiers, Cours de Verdun qui a aujourd'hui une piste de vélo ultrasécurisée. Si Alain Juppé l'a fait, dans une démarche novatrice, il faut continuer. Ce qui fait notre spécificité c'est notre façon de le faire car on y adjoint une renaturation des sites. C'est ce qu'on fait pour le Cours de Verdun.

Pour ce qui est des incivilités, la Police Municipale a des consignes très claires sur ce sujet et l'incivilité des cyclistes est inadmissible, au même titre que les incivilités commises par les autres usagers de la route. Un cycliste fait cependant moins mal qu'une voiture lors d'un choc. Enfin, ce constat n'est pas lié aux travaux. Les incivilités sont le fait de comportements que l'on peut qualifier de déviants et non le fait d'aménagements.

À mon tour de vous remercier.

Bonne fin de soirée

Fin de la réunion : 20h45